

SAS T & T

Comptes et Etats Financiers

Compte de Résultat

certifiés conformes à l'original

DocuSigned by:
antoine Beroud
BADB399B3D38479...

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
PRODUITS				
Production vendue	273 324	100,00	265 307	100,00
Autres produits	90	0,03	20	0,01
Total	273 413	100,03	265 326	100,01
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	6 140	2,25	10 039	3,78
Total	6 140	2,25	10 039	3,78
MARGE SUR M/SES & MAT	267 273	97,79	255 287	96,22
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	3 308	1,21	3 238	1,22
Salaires et Traitements	186 400	68,20	178 000	67,09
Charges sociales	69 369	25,38	65 979	24,87
Autres charges			4	
Total	259 078	94,79	247 221	93,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 196	3,00	8 066	3,04
Charges financières	6 250	2,29	6 250	2,36
Résultat financier	-6 250	-2,29	-6 250	-2,36
RESULTAT COURANT	1 946	0,71	1 816	0,68
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	187	0,07		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 759	0,64	1 816	0,68

SAS T & T

Comptes et Etats Financiers

Bilan

certifiés conformes à l'original

DocuSigned by:
antoine Beroud
BADB399B3D38479...

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	750 000		750 000	750 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	750 000		750 000	750 000
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	15 988		15 988	28 201
Personnel	32		32	32
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 513		1 513	1 923
Divers				
Disponibilités	36 902		36 902	16 998
TOTAL ACTIF CIRCULANT	54 435		54 435	47 154
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	804 435		804 435	797 154

SAS T & T

Comptes et Etats Financiers

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	625 000	625 000
Réserve légale	147	147
Autres réserves	2 090	274
Résultat de l'exercice	1 759	1 816
TOTAL CAPITAUX PROPRES	628 996	627 237
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	128 646	128 646
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 081	7 930
<i>Personnel</i>	10 000	10 000
<i>Organismes sociaux</i>	12 955	12 658
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	187	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	14 990	8 700
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 580	1 982
Dettes fiscales et sociales	39 712	33 340
TOTAL DETTES	175 439	169 916
TOTAL PASSIF	804 435	797 154

T&T
Société par actions simplifiée au capital de 625 000 euros
Siège social : 88 Avenue des Frères Lumière 69008 LYON
828 526 756 RCS LYON

(la « Société »)

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
LORS DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 7 JUIN 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat

Les Associés, après lecture du rapport de gestion du Président, décident à l'unanimité d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 1.758,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1.758,66 euros

En totalité au compte « Réserve légale »

Dont le montant s'élève ainsi à 1.905,66 euros

Conformément à la loi, les Associés prennent acte à l'unanimité de ce qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

De convention expresse valant convention sur la preuve, le présent acte est signé électroniquement au moyen du service www.docusign.com, les soussignés s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le biais du service www.docusign.com.

Certifiée conforme

Le Président
Antoine BEROUD

DocuSigned by:
antoine Beroud
BADB399B3D38479...

Règles et méthodes comptables

certifiés conformes à l'original

Désignation de la société : SAS T & T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 804 435 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 759 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

DocuSigned by:

antoine Beroud

BADB399B3D38479...

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

 Règles et méthodes comptables**Methodologie suivie**

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

SAS T & T

Comptes et Etats Financiers



Faits caractéristiques

Notes sur le Bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750 000			750 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	750 000			750 000
ACTIF IMMOBILISE	750 000			750 000

Notes sur le Bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros
(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS GUELTA	1 302		60,00							
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai										
- Autres participations étrangè										

Notes sur le Bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 534 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 988	15 988	
Autres	1 545	1 545	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	17 534	17 534	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le Bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 625 000,00 euros décomposé en 6 250 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 175 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (	128 646	128 646		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 081	7 081		
Dettes fiscales et sociales	39 712	39 712		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	175 439	175 439		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le Bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	7 081
INTÉRÊTS COURUS	3 646
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	10 000
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	4 000
Total	24 727

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	273 324		273 324
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	273 324		273 324

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

T&T
SAS AU CAPITAL DE 625.000 €
SIEGE SOCIAL : 88, AVENUE DES FRERES LUMIERE
69008 LYON

828 526 756 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

A l'assemblée générale de la société T&T,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Décision Unanime des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société T&T relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023, s'établit à 750.000 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met

en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueil des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 30 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

AHA AUDIT

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures de la part de
Cédric ALLOUARD
Date : 30/05/2024 12:44:28

Cédric ALLOUARD

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Anais CRUSOT (+33674164150)
Date : 30/05/2024 12:37:09
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
599161

Anais CRUSOT

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	750 000		750 000	750 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	750 000		750 000	750 000
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	15 988		15 988	28 201
Personnel	32		32	32
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 513		1 513	1 923
Divers				
Disponibilités	36 902		36 902	16 998
TOTAL ACTIF CIRCULANT	54 435		54 435	47 154
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	804 435		804 435	797 154

AHA Audit

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	625 000	625 000
Réserve légale	147	147
Autres réserves	2 090	274
Résultat de l'exercice	1 759	1 816
TOTAL CAPITAUX PROPRES	628 996	627 237
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	128 646	128 646
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 081	7 930
<i>Personnel</i>	10 000	10 000
<i>Organismes sociaux</i>	12 955	12 658
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	187	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	14 990	8 700
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 580	1 982
Dettes fiscales et sociales	39 712	33 340
TOTAL DETTES	175 439	169 916
TOTAL PASSIF	804 435	797 154

 Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
PRODUITS				
Production vendue	273 324	100,00	265 307	100,00
Autres produits	90	0,03	20	0,01
Total	273 413	100,03	265 326	100,01
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	6 140	2,25	10 039	3,78
Total	6 140	2,25	10 039	3,78
MARGE SUR M/SES & MAT	267 273	97,79	255 287	96,22
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	3 308	1,21	3 238	1,22
Salaires et Traitements	186 400	68,20	178 000	67,09
Charges sociales	69 369	25,38	65 979	24,87
Autres charges			4	
Total	259 078	94,79	247 221	93,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 196	3,00	8 066	3,04
Charges financières	6 250	2,29	6 250	2,36
Résultat financier	-6 250	-2,29	-6 250	-2,36
RESULTAT COURANT	1 946	0,71	1 816	0,68
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	187	0,07		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 759	0,64	1 816	0,68

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS T & T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 804 435 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 759 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

AHA Audit

Faits caractéristiques

AHA Audit

Notes sur le Bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	750 000			750 000
	750 000			750 000
ACTIF IMMOBILISE	750 000			750 000

Notes sur le Bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS GUELTA	1 302		60,00							
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai										
- Autres participations étrangè										

Notes sur le Bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 534 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 988	15 988	
Autres	1 545	1 545	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	17 534	17 534	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le Bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 625 000,00 euros décomposé en 6 250 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 175 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (	128 646	128 646		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 081	7 081		
Dettes fiscales et sociales	39 712	39 712		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	175 439	175 439		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le Bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	7 081
INTÉRÊTS COURUS	3 646
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	10 000
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	4 000
Total	24 727

AHA Audit

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	273 324		273 324
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	273 324		273 324

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

AHA Audit